



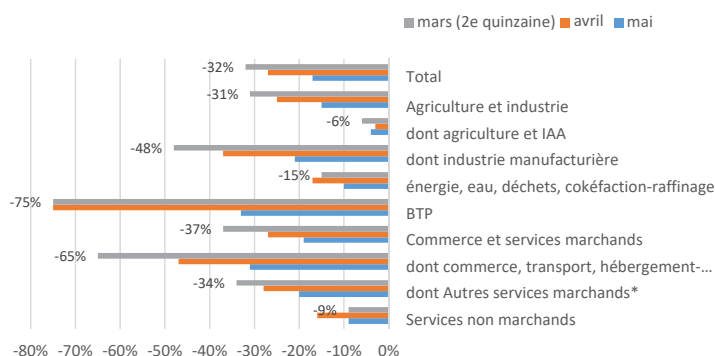
IMPACTS ECONOMIQUES DE LA CRISE SANITAIRE

FRANCE : Un repli de l'activité suivi d'une reprise progressive

Deux mois de confinement en France (du 16 mars au 11 mai) ont entraîné une mise à l'arrêt brutal d'une partie de l'économie : usines, chantiers, établissements de commerces et de services. Si une partie des administrations et des sociétés de services aux entreprises (informatique, juridique et comptable, ingénierie) ont eu recours au télétravail, l'activité s'est poursuivie « normalement » dans les autres secteurs comme la santé et l'éducation, l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et les commerces alimentaires, ou encore le nettoyage. Au total, selon les évaluations de la Banque de France, la perte d'activité sur une semaine-type de confinement en mars est estimée à -32% par rapport à une situation normale. Elle est évaluée à -27% en avril et -17% en mai lors de la première phase de déconfinement.

La reprise économique est nette depuis la mi-mai, favorisée par les divers dispositifs d'aides aux ménages et aux entreprises mis en place pour gérer la période de confinement.

Pertes d'activité par secteurs



Sources : Banque de France, point de conjoncture

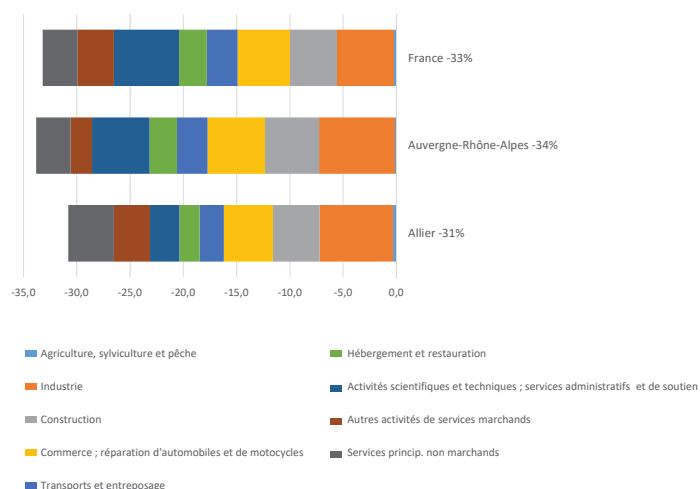
L'ALLIER a perdu 31% de son activité pendant le confinement

L'Allier fait partie des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, où l'impact de la crise sanitaire a été le plus faible, avec le Cantal et la Haute-Loire.

La perte d'activité par rapport à une situation normale s'élève à -31% (contre -34% en Auvergne-Rhône-Alpes, -33% en France).

Ceci s'explique par un tissu économique où l'agriculture et l'agroalimentaire sont très présents, or ces deux activités ont été peu affectées par le confinement. A l'inverse, l'impact a été plus fort dans les départements alpins et le Rhône.

ALLIER : Estimation de la perte d'activité liée aux mesures de confinement selon le secteur d'activité



Sources : Insee sources diverses

Les données utilisées lors de la réalisation de ce document sont provisoires et feront probablement l'objet de révision dans les prochains mois.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES EN ALLIER

TOURISME : L'Allier a perdu 20% de sa fréquentation annuelle

Le premier bilan de l'impact du COVID-19 et les perspectives de reprise sur l'activité touristique dans l'Allier.

Entre le 15 mars et 31 mai, **l'Allier a perdu 1.2 million de ses 6 millions de nuitées touristiques annuelles, soit 20% du total annuel**. La perte des dépenses générées par les touristes est estimée à plus de 52 millions d'euros. Le secteur de l'hébergement marchand (hôtels, campings, meublés, gîtes, chambres d'hôtes, ...) est pleinement impacté avec un déficit de près de 350 000 nuitées dont 50% pour le seul secteur hôtelier.

Par ailleurs, depuis le début du mois de mars, **plus de 22 000 nuits ont été annulées dans les hébergements référencés sur la plateforme Airbnb dont près de 60% sur le bassin de Vichy et 10% sur le bassin moulinois**.

Bilan du confinement

- Plus de 80% des prestataires avaient totalement stoppé leur activité
- 2/3 ont eu recours au chômage partiel
- 77% du chiffre d'affaires de la période est perdu
- 70% sont inquiets pour l'avenir de leur activité

Vers la reprise

- Plus de 7 prestataires sur 10 sont ouverts à la réservation
- 85% restent pessimistes sur les niveaux de réservations de l'été
- Plus de 50% ont déjà mis en place un protocole sanitaire fin mai

Pour en savoir plus <https://www.allier-auvergne-tourisme.com/espace-professionnels/observatoire-statistiques/enquetesde-conjoncture-282-1.html>

Sources : Comité Départemental de Tourisme

ARTISANAT : 8 artisans sur 10 prévoient une année 2020 très difficile

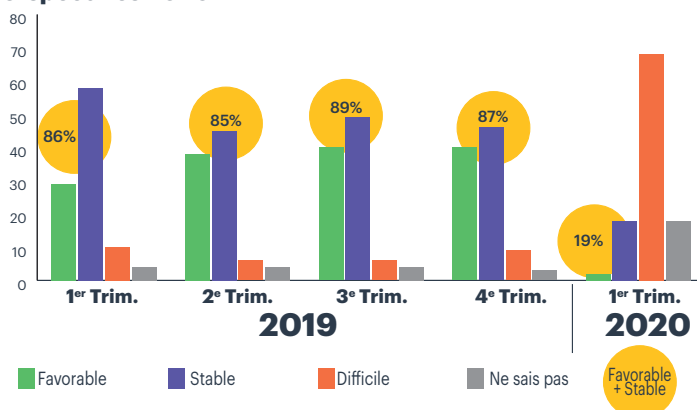
L'Allier compte 6 500 entreprises artisanales. 25% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans (20% au niveau régional) et 1500 entreprises sont à transmettre dans les 5 ans.

En mars 2020, 84% des artisans de l'Allier considèrent que 2020 sera une année difficile en raison des mesures de restrictions liées au COVID-19.

Les conséquences sont nombreuses : ralentissement ou arrêt de l'activité, diminution ou annulation des commandes, impossibilité d'envoyer des marchandises. Seulement 19% des artisans prévoient une activité stable ou favorable en 2020 (contre 87% au 4e trimestre 2019).

Sources : Chambre des Métiers Allier

Situation économique des entreprises artisanales en 2019 / perspectives 2020



Sources : 2019, données arrondies, répertoire des Métiers des CMA AURA (hors NPAl), INSEE, URSSAF

CONSTRUCTION : Une reprise rapide et quasi complète des chantiers avec un niveau d'activité encore ralenti

A fin 2019, la filière construction représentait dans l'Allier : 5 659 salariés, 649 intérimaires, ce qui représente 3% des salariés des filières Bâtiment et Travaux Publics au niveau régional.

Au niveau régional, au 12 juin, 95% des chantiers du Bâtiment étaient ouverts et au niveau national 99% des entreprises de Travaux Publics étaient réouvertes. Les quelques chantiers encore à l'arrêt concernent principalement les travaux menés auprès de particuliers pour les petites entreprises de Bâtiment tandis que les marchés publics bloquent davantage les structures plus importantes et les entreprises de Travaux Publics.

L'activité tourne encore au ralenti pour une petite moitié d'entreprises, notamment dans les chantiers de Travaux Publics, pour les structures importantes de Bâtiment et le secteur du second-œuvre.

Les réorganisations pour respecter les nouvelles conditions sanitaires en sont les principales causes.

Dans la région, mi-juin, 9% des emplois dans le Bâtiment sont à l'arrêt. Les entreprises parviennent majoritairement à maintenir leurs effectifs permanents mais des incertitudes subsistent quant à l'emploi intérimaire. L'apprentissage risque également d'être impacté : près de 40% des entreprises de Travaux Publics anticipent une baisse ou un arrêt du recours à l'apprentissage.

Pour en savoir plus <https://www.cercara.fr/wp-content/uploads/2020/06/Enquete-reprise-activite-Batiment-V12-06-20.pdf?preview=1>

Sources CERC ARA

MESURES D'AIDES AUX ENTREPRISES DE L'ALLIER

Fonds de solidarité volet 1 et 2 :

L'Etat et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour aider les petites entreprises les plus touchées par la crise. Les bénéficiaires sont : les Très Petites Entreprises, indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales.

Le FNS se décline en 2 volets :

Volet 1 : une indemnité plafonnée à 1 500 € par mois, de mars à mai

FNS 1	Région	Allier
Nb d'aides	452 720	14 326
Montant accordé (M€)	608,64	18,97

FNS 2	Région	Allier
Nb d'aides	1 463	46
Montant accordé (M€)	3 642	119

Volet 2 : une aide complémentaire forfaitaire entre 2000 € et 5 000 € (selon le chiffre d'affaires) pour les bénéficiaires du volet 1, confrontés à des difficultés financières importantes et pour éviter les faillites au cas par cas.

Les critères sont assouplis et les plafonds sont relevés pour les secteurs les plus touchés (hôtel-café-restauration, tourisme, événementiel, culture, sport, etc.).

<https://ambitioneco.auvergnerrhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm>

Dans l'Allier : les 4 principaux secteurs ayant eu recours au Fonds National de Solidarité Volet 1 :

Commerce : 3,9 M€ , Hébergement et restauration : 3 M€
Construction : 2,5 M€, Autres activités de services : 2,2 M€

Sources :

FNS 1 : <https://dashboard.covid19.data.gouv.fr/aides-entreprises?location=FRA-Données au 18 juin>

FNS 2 : Direction de l'économie-Région Auvergne-Rhône-Alpes-Données au 15 juin

Prêt Garanti par l'État

	Région	Allier
Nb d'aides	64 358	1 970
Montant accordé (M€)	10 890,05	235,81

Dans l'Allier : les 4 principaux secteurs ayant eu recours au Prêt Garanti de l'État sont :

- ◇ Commerce : 58,3 M€
- ◇ Industrie Manufacturière : 54,6 M€
- ◇ Construction 25,7 M€
- ◇ Activités financières et d'assurance : 22,2 M€

Sources : <https://dashboard.covid19.data.gouv.fr/aides-entreprises?location=FRA> - Données au 12 juin

Reports d'échéances de charges sociales et fiscales URSSAF des employeurs affiliés au régime général : échéances du 5 et 15 mai (période d'emploi d'avril)

	Nbre d'établissements			En montant (K€)		
	Nbre d'étab. à échéance	Nbre étab. ayant fait un report	Part d'étab. avec report	Cotisations dues (K€)	Montants des reports	Part des cotisations reportées
Allier	6 913	1 938	28,0%	44 823	10 066	22,5%
Auvergne	30 079	8 259	27,5%	232 027	43 486	18,7%
Rhône-Alpes	172 745	54 362	31,5%	1 708 441	477 061	27,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	202 824	62 621	30,9%	1 940 467	520 547	26,8%

Dans l'Allier : les 4 secteurs d'activité ayant le plus demandé un report de charges :

- ◇ 40,8% Hôtellerie Restauration
- ◇ 34,8% Commerce non alimentaire
- ◇ 32,7% Industrie
- ◇ 29,3% Intérim

Sources : ACOSS-URSSAF, au 15 juin 2020

ACTIVITE PARTIELLE : En Allier, un moindre recours qu'au niveau régional et national

	Région	Allier
Demandes déposées	176 330	5 681
Salariés concernés	1 663 462	48 395

Avec 46% des salariés en activité partielle, l'Allier a été relativement moins touché que la région Auvergne-Rhône-Alpes (54% des salariés) ou la France (52%).

La moitié des demandes d'activité partielle émanent des secteurs du commerce et réparation automobile, de la construction et de l'hébergement-restauration.

Source : ASP-DGEFP-Dares, Données au 8 juin 2020

A noter : les données portent sur les demandes d'autorisation préalable. Lors de la phase ultérieure d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommées soit inférieur à celui qui avait été demandé initialement.

TENDANCES ÉCONOMIQUES ALLIER

CHOMAGE : 1 600 demandeurs d'emploi supplémentaires en mars et avril

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la Dares (Direction de l'Animation, de la Recherche, des Etudes et des Statistiques-Ministère du travail) publie depuis mars un suivi mensuel des demandeurs d'emploi.

Au 30 avril, l'Allier compte 29 270 demandeurs d'emploi catégories A,B,C.

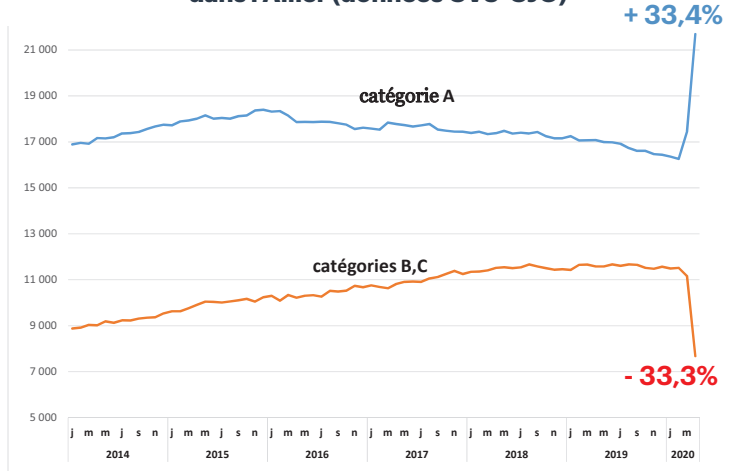
Entre février et avril, le département accuse une hausse inédite du chômage en catégorie A (+33,4%).

Cette forte croissance s'explique en très grande partie par un effet de vase communicant entre catégories : les demandeurs d'emploi en catégories B ou C (en CDD à temps partiel ou en mission d'intérim) sont venus grossir les rangs des personnes sans aucun travail (inscrits en catégorie A).

Mais le gel des embauches et les difficultés des non-salariés ont entraîné une hausse de 5,7% toutes catégories confondues (ABC) : en mars et avril, 1 600 « nouvelles » personnes sont venues s'inscrire à Pôle Emploi.

Sur ces 2 mois, la hausse des demandeurs d'emploi est plus faible dans l'Allier qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+8,6%) et qu'en France (+7,1%).

Évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi dans l'Allier (données CVS-CJO)



Évolution des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de février à avril 2020

	Catégorie ABC	Catégorie A	Catégorie BC
Allier	+5,7%	+33,4%	-33,3%
Région	+8,6%	+36,6%	-30,6%
France métropolitaine	+7,1%	+33,0%	-32,2%

Source : Pôle emploi-Dares, STMT

Définition : DEFM :

Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

Les catégories de demandeurs d'emploi : Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ayant exercé aucune activité sur la période considérée. BC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite sur la période considérée.

CRÉATIONS ET DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Ces chiffres ne tiennent pas encore compte de l'effet du confinement. Les effets de la crise sanitaire seront visibles à partir du second semestre 2020, quand les aides de l'Etat auront diminué et que les entreprises devront commencer à rembourser les avances.

	Créations d'entreprises sur un an			Glissement du cumul annuel (en %)	
	mars-19	déc-20	mars-20	sur un trimestre	sur une année
ALLIER	1 947	2 165	2 205	+1,8	+13,3
Auvergne-Rhône-Alpes	86 472	100 276	100 073	-0,2	+15,7
France Entière	723 544	815 257	809 454	-0,7	+11,9

Au 1er trimestre 2020, la dynamique des créations d'entreprises s'est fortement tassée en Allier (+1,8%).

Source : Insee, Sirene, données brutes

	Nombre de défaillances cumulées sur un an*			Glissement du cumul annuel (en %)	
	mars-19	déc-20	mars-20	sur un trimestre	sur une année
ALLIER	219	209	186	-11	-15,1
Auvergne-Rhône-Alpes	6 092	5 961	5 508	-7,6	-9,6
France Entière	54 136	51 206	46 649	-8,9	-13,8

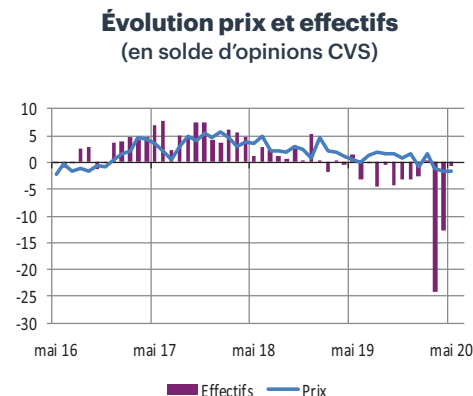
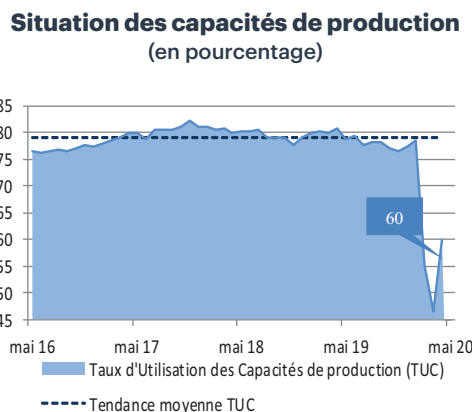
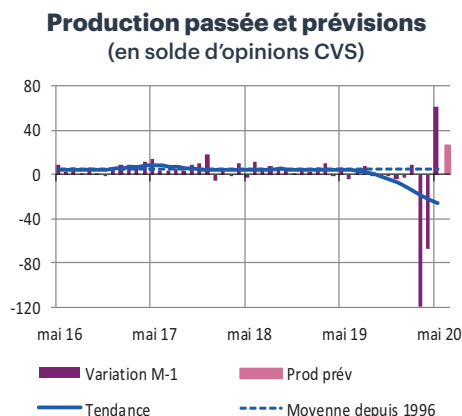
En mars 2020, le nombre de défaillances cumulées sur un an a poursuivi sa baisse en Allier (- 11%). Le fonctionnement des tribunaux de commerce a été perturbé par le confinement et les aides mises en place.

Source : Fiben, Banque de France, données brutes

(*) En fin de trimestre.

TENDANCES ÉCONOMIQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INDUSTRIE : Après une chute historique de la production industrielle en mars et avril, l'activité se relance au mois de mai, en restant loin des niveaux d'activité d'avant-crise

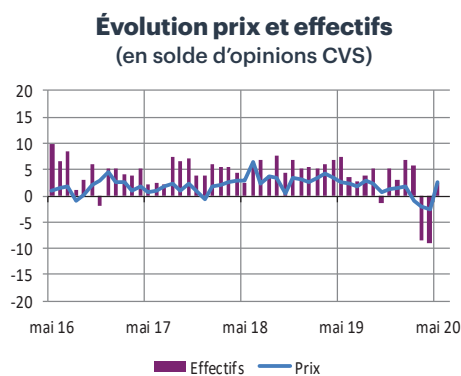
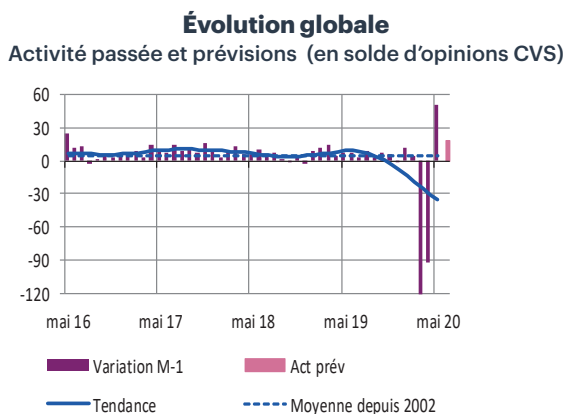


Les entreprises industrielles de la région affichent une remontée de près de 20 points des rythmes de production entre avril et mai. Ainsi, le jugement des chefs d'entreprises sur leur niveau d'activité passe de 47% du niveau jugé normal pour la saison en avril, à 66% en mai.

Les progressions restent toutefois assez hétérogènes entre les différents secteurs interrogés, avec un rattrapage plus soutenu pour les branches fortement affectées par la

crise, au premier rang desquelles, la fabrication de matériels de transport. Les anticipations sont favorables pour le mois de juin, avec une activité qui pourrait se porter à plus de 80% d'un mois de juin « normal », même si cette évolution est contrainte par des carnets insuffisamment reconstitués du fait de l'incertitude qui pèse sur l'ampleur de la demande globale.

SERVICES MARCHANDS : Sous l'effet du déconfinement progressif, l'activité a nettement progressé en mai dans l'ensemble des secteurs.



Le niveau d'activité en mai avoisine voire dépasse parfois les trois-quarts d'une activité habituelle en cette période.

Si le secteur de l'hébergement-restauration se redresse grâce à une réouverture progressive des hôtels et de la vente à emporter dans les restaurants, son niveau est encore très inférieur à la normale. Quelques hausses de

prix sont décidées pour tenir compte des coûts de la mise en place des mesures de protection. Les effectifs se stabilisent après deux mois de baisse. Dans un contexte de reprise globale, les prévisions pour les prochaines semaines sont évidemment mieux orientées et pourraient combler une partie du retard accumulé, avec un niveau d'activité estimé à 83% d'un mois de juin classique.

BÂTIMENT : L'activité, qui se redresse fortement, dépasse 70% d'un mois de mai classique, contre 20% en avril.

Le secteur profite des mesures de déconfinement, tant sur le segment du gros œuvre que du second œuvre, et une remontée des effectifs accompagnerait cette amélioration de l'activité. Les carnets de commandes restent cor-

rectement garnis, après deux mois de quasi-interruption des chantiers. Ainsi, une nouvelle hausse d'activité pour le mois de juin est attendue, sans pour autant permettre encore un retour au plein exercice du secteur.

TENDANCES ÉCONOMIQUES NATIONALES

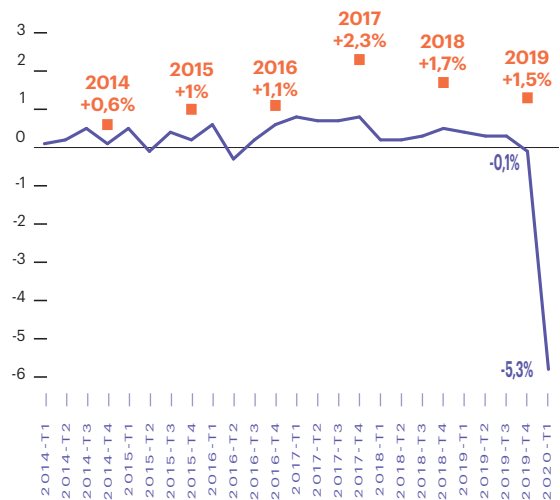
Une récession de grande ampleur en 2020

En France, le PIB pourrait chuter de 17% au 2e trimestre 2020 (après - 5,3% au 1er trimestre) selon l'Insee.

L'arrêt brutal de l'activité avec le confinement a en effet entraîné un effondrement de la consommation des ménages et de l'investissement. Il est difficile à ce jour d'évaluer l'ampleur de la récession sur l'année 2020 (supérieure à 10%).

Les conséquences sur l'emploi et le chômage ont été visibles dès la fin du 1er trimestre 2020 avec une chute de l'emploi intérimaire et une progression des demandeurs d'emploi.

France : évolution du PIB en volume (en %)



Source : Insee, données révisées au 29 mai

TENDANCES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Des perspectives très incertaines

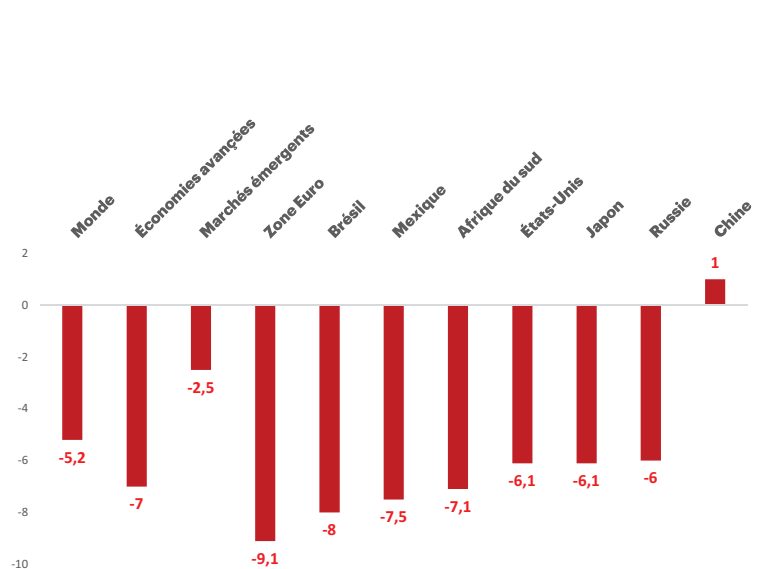
Apparue fin 2019 en Chine, la crise sanitaire s'est propagée dans le monde, entraînant une chute brutale de l'activité économique et un premier choc externe initial (fortes contraintes sur les importations et exportations).

En mars 2020, la propagation de l'épidémie en Europe a impliqué des mesures sanitaires pour l'endiguer entraînant un double choc domestique :

- un choc d'offre massif lié aux contraintes sur l'approvisionnement en provenance des partenaires européens mais aussi lié au confinement d'une grande partie de la force de travail et qui a enclenché une forte baisse de production.
- un choc de demande domestique avec une chute sans précédent de la consommation des ménages et des investissements des acteurs économiques.

Selon les prévisions de la Banque mondiale (juin), la récession s'élèverait en 2020 à -5,2% au niveau mondial, -9,1% en zone euro et -5,9% aux États-Unis. De nombreuses incertitudes pèsent sur l'environnement international, avec la menace d'une deuxième vague de l'épidémie.

Perspectives de croissance économique en 2020 (% du PIB)



Source : prévisions de la Banque mondiale (juin 2020)

Nos partenaires



Nos financeurs principaux



Lettre d'information conjoncturelle rédigée et éditée par : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises | Allier

Hôtel de Rochefort - 12 Cours Anatole-France - BP 1641 - 03016 Moulins Cedex | Mail : contact-allier@arae.fr - Téléphone : 04-70-46-84-10

Responsable de publication : Nicolas RIGAUD

Maquette, mise en page : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises | Allier Impression : ALPHA NUMÉRIO 03 Moulins - 04 70 20 09 92 IMPRIM'VERT® ©2020-6324

Vous pouvez consulter les notes de conjoncture et toutes les données économiques régionales sur notre site internet et notre plateforme Pharéco | www.auvergnerrhonealpes-entreprises.fr